



N° 172 Audit de conformité relatif au subventionnement de la déchetterie mobile dans la région Arve-Lac

rapport publié le 15 mai 2022

No 172 Subventionnement de la déchetterie mobile dans la région Arve-Lac			
Recommandations proposées	6	Ouvert	2
		Fermé	4
		Refusé	-

Les six recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2025, quatre recommandations ont été mises en œuvre, mais aucune n'a été fermée durant la période sous revue.

Les deux recommandations encore ouvertes étaient échues et ont fait l'objet d'un nouveau report d'échéance.

La recommandation 3 qui concerne la définition des modalités de suivi et de contrôle des subventions octroyées par le fonds cantonal de gestion des déchets (FCGD) a fait l'objet d'un report d'échéance au 31 décembre 2026. Ce délai supplémentaire permettra au Service de géologie, sols et déchets (GESDEC) de soumettre à l'approbation de la Commission de gestion globale des déchets (CGGD) la nouvelle version de la directive d'octroi d'une subvention par le FCGD, incluant une section « suivi et contrôle ».

La recommandation 6 qui concerne la formalisation d'une stratégie sur la gestion des espaces récupération (ESREC) a également fait l'objet d'un report d'échéance au 31 décembre 2026. Une stratégie de financement et d'exploitation des ESREC a été intégrée au projet de plan de gestion des déchets 2026-2030. Ce document devrait être validé par le Conseil d'État courant 2026.

No 172 Subventionnement de la déchetterie mobile dans la région Arve-Lac					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
172-R1	Veiller à ce que les communes effectuent un appel d'offres en procédure ouverte pour le marché de déchetterie mobile	Élevée	GESDEC	31.12.2022 report 30.06.2024	Fermé
172-R2	Définir les modalités d'octroi d'une subvention du FCGD à des tiers	Moyenne	GESDEC ET CGGD	30.06.2023	Fermé
172-R3	Définir les modalités de suivi et de contrôle d'une subvention du FCGD à des tiers	Moyenne	GESDEC ET CGGD	30.06.2023 30.06.2024 31.12.2025 report 31.12.2026	Ouvert
172-R4	Préciser les modalités de délivrance et de suivi d'une autorisation d'exploiter	Moyenne	GESDEC	Immédiat	Fermé
172-R5	Prévoir un nombre de mandats maximum pour les membres externes de la CGGD	Faible	GESDEC	31.12.2023	Fermé
172-R6	Formaliser une stratégie sur la gestion des ESREC	Moyenne	GESDEC et ACG	30.06.2024 31.12.2025 report 31.12.2026	Ouvert